



REUNION DU COMITE SYNDICAL

-
JEUDI 10 MARS 2011

LE MOT DU PRESIDENT

MAISON DE L'EAU – SITE INTERNET.

2011 verra notre installation au sein de notre MAISON DE L'EAU qui deviendrait le lieu de rassemblement (voire même de siège) de nous tous, Producteur et Distributeurs. Chacun conserverait son identité, comme en témoignerait la création simultanée de notre site Internet.

PROGRAMMATION PROGRESSION CONSOMMATION BUDGETAIRE.

Notre avancée est incontestable : structuration, suivi, budgets, présences, périmètres de protection, réhabilitation, maintenance, Schéma Directeur, prospectives...

Nous ambitionnons d'aller encore plus vite, de consommer encore plus rapidement les crédits... Notre Directeur est trop eseuilé. Une restructuration pourrait solutionner.

ACTIVATION DES STATUTS, RESTRUCTURATION, MUTUALISATION.

Un schéma de structuration Syndicat Producteur / Syndicats Distributeurs accompagne ce dossier. Créateur de 3 à 4 emplois dans un premier temps (1 attaché, 2 ingénieurs territoriaux,...), il coïnciderait avec notre arrivée à la Maison de l'Eau.

CAPTAGES PRIORITAIRES – PERIMETRES DE PROTECTION.

Même s'il est imposé par l'Etat, l'extension du « Périmètre de Protection » des forages de Bordes (environ 600 ha) pourrait être lourd de conséquences d'autant plus qu'il n'y a pas forcément une logique d'amélioration liée aux mesures que nous prendrons avec la DDTM et la Chambre d'Agriculture, en copartenaires !!!

Si la tendance venait à faire supporter à notre Syndicat les conséquences financières d'un « manque à gagner agricole », à la suite des mesures imposées par l'Etat... Il nous faudrait réagir.

L'arrêt des forages F3 et F4 doit être envisagé et nous savons qu'une liaison Arthez-d'Asson / Bordes pallierait une telle mesure. D'ores et déjà nous l'inscrivons à notre Budget, mesure qui sera renforcée par les conclusions de notre Schéma Directeur en 2012.

 [Note de synthèse AAC Bordes](#)

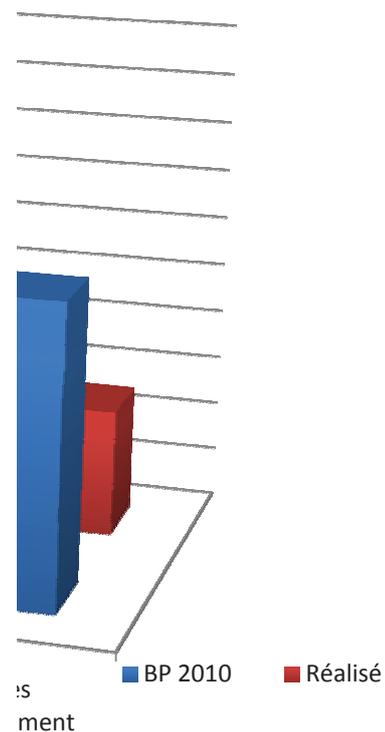
NOUVELLE DSP.

L'ensemble des ressources du SMNEP seraient affectées à ces travaux. Elles permettront, avec la nouvelle DSP et les subventions autorisées, la réalisation de l'exhaustivité de nos tâches.

**Le Président,
Jean-Pierre PEYS**

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalisation de l'exercice	Exploitation	1 964 162.79	1 314 868.21	-649 294.58
	Investissement	5 959 831.68	2 586 523.67	-3 373 308.01
Report de l'exercice N-1	Report exploitation		2 652 451.50	
	Report investissement		3 881 132.53	
RAR à reporter en N+1	Investissement	2 034 126.00	948 426.00	
Total		9 958 120.47	11 383 401.91	1 425 281.44



☞ Délibération « Approbation du compte administratif 2010».

☞ Délibération « Approbation du compte de gestion 2010 ».

BP 2011

SECTION D'EXPLOITATION

Comptes	Dépenses	Propositions	Vote
011	Charges à caractère général	152 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	136 300,00	
65	Autres charges de gestion courante	64 800,00	
66	Charges financières	120 153,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotation provision (semi budgétaire 6875)	50 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert	922 186,00	
022	Dépenses imprévues	35 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	1 937 147,00	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION

3 417 586,00

Comptes	Recettes	Propositions	Vote
70	vente de produits finis, prestations	1 679 120,00	
74	subventions d'exploitation	10 000,00	
75	autres produits gestion courante	500,00	
77	Produits exceptionnels	5 000,00	
013	Atténuations de charges	15 000,00	
042	Opérations ordre transfert entre section	282 686,00	
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 425 280,00	

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION

3 417 586,00

SOLDE D'EXPLOITATION

0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comptes	Dépenses	Propositions	Vote
1641	Emprunts en euro	206 971,00	
23	Travaux RAR	2 034 126,00	
21/23	Travaux nouveaux	3 806 184,00	
020	dépenses imprévues	20 000,00	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	282 686,00	
041	Opérations patrimoniales	673 402,00	
001	Déficit d'investissement reporté		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

7 023 369,00

Comptes	Recettes	Propositions	Vote
	RAR Divers	948 426,00	
13	Subventions d'investissement	1 116 459,00	
2762	Créances TVA	673 402,00	
040	Opérations d'ordre entre sections	922 186,00	
041	Opérations patrimoniales (23)	340 050,00	
021	Virement de la section d'exploitation	1 937 147,00	
1068	Affectation du résultat	577 875,00	
001	Excédent d'investissement reporté	507 824,00	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

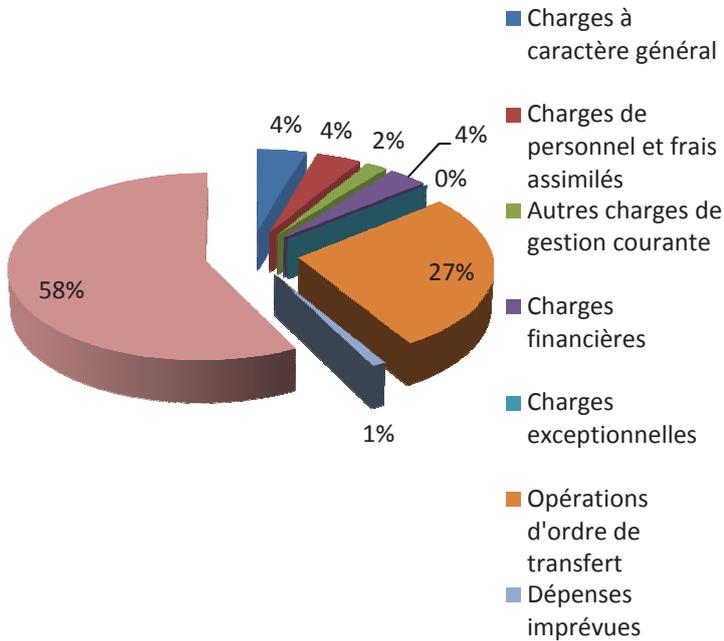
7 023 369,00

SOLDE D'INVESTISSEMENT

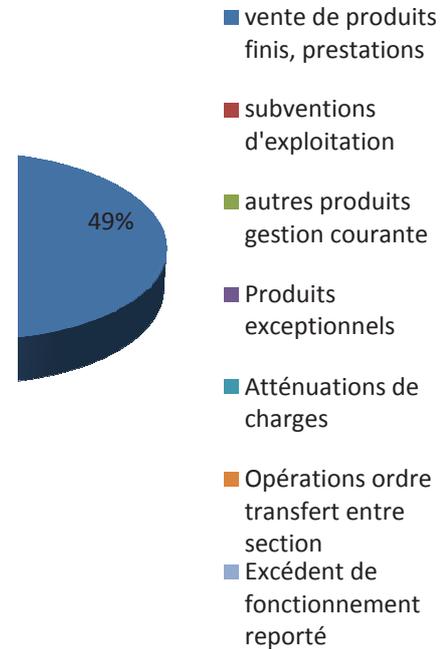
0,00

EXPLOITATION.

Dépenses

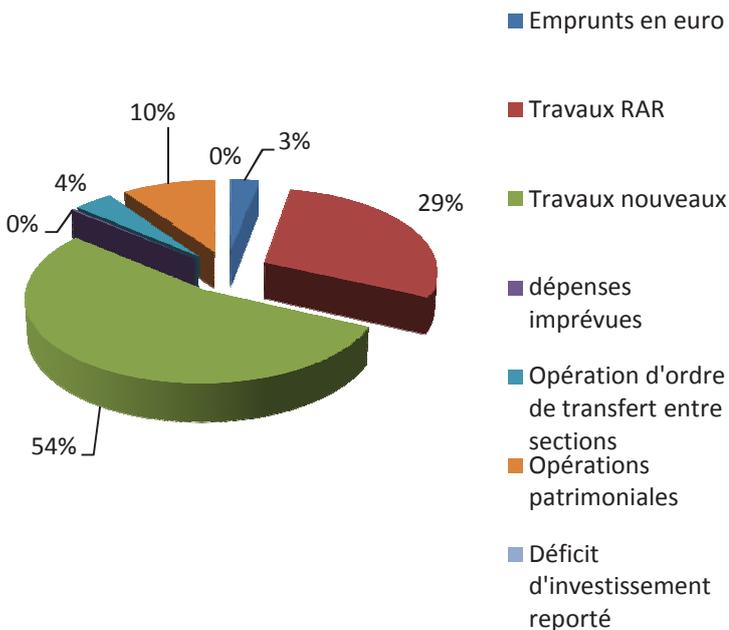


Recettes

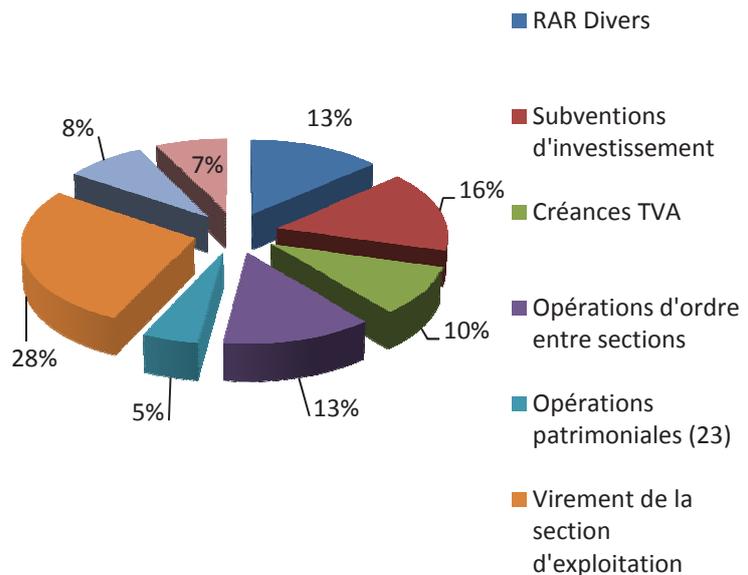


INVESTISSEMENT.

Dépenses



Recettes



LES DEPENSES D'EXPLOITATION

011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL.

60 – Achats et variation des stocks.

- 604 Mauvaise imputation 2010.
- 6061 Facture eau, gaz, électricité des locaux du SMNEP. 1er trimestre, participation pour les locaux de Soumoulou. A compter du 2eme trimestre, intégration de la Maison de l'Eau (on ne connaît pas encore la consommation énergétique du bâtiment) **5 000 €**
- 6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement (Leroy Merlin,...). Equipement à prévoir pour la Maison de l'Eau (Micro-onde,...) **2 000 €**
- 6064 Achat de papiers, fournitures de bureau,... L'emménagement à la Maison de l'Eau va nécessiter de se rééquiper en fournitures administratives **5 000 €**
- 6066 Achat de gasoil pour le véhicule de service. En 2010 environ : 12 000 km/an, soit 800 €. Conformément à l'évolution du nombre d'agent, on basera la consommation de carburant pour deux véhicules de services : **2 000 €**

61 – Services extérieurs.

- 6122 Location véhicule de service. **4 000 €**
- 6132 Loyer des bureaux du Syndicat (participation CCOG). Cette année avec l'intégration de la Maison de l'Eau, cette charge ne sera à payer qu'à moitié. Prévoir **2 500 €**
- 6152 Entretien des biens immobilier (réparation toiture Lalongue) **5 000 €**
- 61551 Entretien matériel roulant (réparation voiture,...) **2 000 €**
- 61558 Entretien autres biens (vérification extincteurs,...) **2 000 €**
- 6156 Maintenance du matériel informatique et du photocopieur à la Maison de l'Eau **5 000 €**
- 6161 Contrat d'assurance passé auprès de Groupama pour assurer l'ensemble des ouvrages du Syndicat, ainsi que le contrat auto pour les deux véhicules de service. **9 000 €**
- 6168 Autres primes d'assurances (cotisation SOFCAP). **5 000 €**
- 618 Divers : **5 000 €**

62 – Autres services extérieurs.

- 6226 Honoraires (SP 2000, Laboratoires départementaux). On intègre l'étude « Organisation territoriale » :
Etude organisation territoriale : 28 000 €,
Analyses Laboratoires : 2000 €,
Total : **30 000 €**
- 6231 Publication d'annonces légales dans la presse (avis d'appel à concurrence des marchés publics, Enquête publique Burosse-Mendousse). En 2011, l'enquête publique pour Arthez-d'Asson et les Aygues. **7 500 €**
- 6237 Publication (Site Internet ZOOKEEPER, Signalétique Deltaplast). En 2011, le SMNEP lancera son site Internet, dont le devis est de 10 000 €. Il est proposé de budgéter **15 000 €**
- 6251 Frais de déplacements des agents et des élus (Colloques, salons, formations,...) : **2 000 €**
- 6255 Frais de déménagement des locaux de Soumoulou à la Maison de l'Eau. Devis en cours. Estimation à **5 000 €**
- 6256 Frais de missions lors des déplacements des agents et des élus (Hébergements,...) : **2 000 €**
- 6257 Frais de réceptions (repas Comité syndical, Inauguration de la Maison de l'Eau).: **15 000 €**
- 6261 Frais d'affranchissements et location de la machine à affranchir : **4 000 €**
- 6262 Frais de télécommunications (Téléphones portable et fixe) **7 500 €**
- 6281 Divers **5 000 €**

63 – Impôts, taxes et versements assimilés.

- 63512 Taxes foncières de l'ensemble des terrains bâtis et non bâtis du Syndicat. **5 000 €**
- 6353 Impôts indirects (Taxe véhicule de service, taxe archéologie,...) **500 €**

012 – CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES.

63 – Impôts, taxes et versements assimilés.

- 6336 Cotisations au CNFPT (1% salarial) – formation des agents. Intègre l'évolution du nombre d'agent : **1 500 €**
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations : **200 €**

64 – Charges de personnel.

- 6411 Traitement des deux agents du SMNEP Régine simulation avec changement échelon. En tenant compte de l'embauche de personnel à compter du deuxième semestre 2011 : **90 000 €**
6413 Rémunérations stagiaire. Pour 2011, le SMNEP accueille une stagiaire de Master 2, pour une durée de 6 mois (6*417,09) : **2 500 €**
6414 Tickets restaurants (SODEXHO) : **1 500 €**
6415 Supplément familial : **400 €**
6451 Cotisation à l'URSSAF. En intégrant l'embauche de personnel, un budget de **15 000 €** semble correct.
6453 Cotisation caisse de retraite du personnel. De même l'embauche d'agent supplémentaire engendre : **25 000 €**
6458 Cotisation CAS (4,5+6 €/mois) : **150 €**
6475 Visite médicale annuelle du personnel: **50 €**

65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE.

- 6531 Indemnité des élus: **38 000 €**
6533 Cotisation de retraite des élus (IRCANTEC) : **1 800 €**
658 Charges diverses de gestion courante: Participation PAT (2239€), Cotisation CDG (1083€), Indemnité des agriculteurs Bordes (1717€), Trésorier (932€), CCOG (Agent d'entretien locaux Soumoulou + loyer : 4758€), SAPO (facture eau et téléphone: 295€), Participation poste de la Chambre d'Agriculture (10000 €) : **25 000€**

66 – CHARGES FINANCIERES.

- 66111 Intérêts réglés à l'échéance : **116 153 €** (détail ci-dessous) :

Emprunts	Numéro / Objets	2011
0883435/Travaux AEP/Caisse d'Epargne		8 337
0883436/Travaux AEP/Caisse d'Epargne		16 674
0883437/Travaux AEP/Caisse d'Epargne		11 609
2301995 00393 001/Travaux AEP/AEAG		2 378
8508875/Travaux AEP/Caisse d'Epargne (1 M €)		0
8513464/Travaux AEP/Caisse d'Epargne (2 M €)		0
8654519/Travaux AEP/Caisse d'Epargne (3,273 M €)		284 125
Travaux AEP/CALYON (3 M €)		0
TOTAL		323 124
intérêt		116 153
capital		206 971

- 668 Indemnité de remboursement anticipé Crédit Agricole + annuité d'emprunts du SIAEP de Garlin. Cette indemnité, 4000 €, sera à verser en 2011 (dernière année).

68 – DOTATION AUX PROVISIONS

- 6875 Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles : Provision indemnité mise en place couverts hivernaux sur l'AAC Bordes : **50 000 €**

002 – DEPENSES IMPREVUES. 35 000 €

023 – VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT. 1 937 147 €

042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT.

6811 – Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles: **922 186 €** (détail ci-dessous) :

N° de compte	Amortissement 2011
Bâtiments	201 159,67
Réseaux	707 668,35
Matériel informatique	1 337,55
Mobilier	920,29
Matériel	5 161,20
Plantation	5 938,63
TOTAL	922 185,69

LES RECETTES D'EXPLOITATION

013 – ATTENUATIONS DE CHARGES.

64 – Charges de personnel.

6419 Remboursements sur rémunérations du personnel : mise à disposition poste secrétariat au SIAEP-VO : **10 000 €**

6459 Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance : mise à disposition poste secrétariat (charges) au SIAEP-VO : **5 000 €**

70 – VENTE DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS.

70111 Evolution de la part syndicale en 2011: 0.1952 € / m³. Compte tenu des volumes vendus les années antérieures on prendra un volume prévisionnel de 8,6 millions m³, soit une recette estimée à **1 678 720 €**

Entité	Conso cyclique 2010 (m ³)
SIAEP Plaine de Nay	936 828
SIAEP Nay Ouest	878 510
SIAEP Luys et Gabas	2 693 700
SIAEP Vallée de l'Ousse	1 743 501
SIAEP Montaner	383 026
SIAEP des Enclaves	161 700
Lamarque-Pontacq	38 404
SIAEP Lembeye	838 218
SIAEP Garlin	534 971
SIAEP Crouseilles	68 647
SIAEP Viella	270 777
TOTAL	15 490
CG32	60 000

Total 8 623 772

7087 Participation du syndicat d'assainissement et d'eau potable (téléphone,...) pour le 1er trimestre 2011 **400 €**

74 – AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE

748 Subvention du poste d'ingénieur par le CG64 + paiement des intérêts d'emprunts par le CG64 (dernière année) : **10 000 €**

75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE.

758 Remboursement par la SAUR de factures EDF et France Telecom des ouvrages du SMNEP (à la charge du délégataire) : **500 €**

77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS.

778 Versement réparation portail Bordes suite accident (Groupama) et subvention EDF pour la mise en place de variateur de vitesse sur les pompes de Bordes (économie d'énergie) : **5 000 €**

042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT.

777 Opération comptable d'amortissement des subventions perçues dans l'année : **282 686 €**

Imputation	Organisme	Valeur
13111	Agence de l'eau	45 353,14
13118	Autres (État et établissements nationaux)	6 009,25
1312	Régions	3 020,00
1315	Groupements de collectivités	155 691,97
1313	Départements	3 360,53
1317	Budget communautaire et Fonds structurels	22 991,68
1318	Autres	46 258,99

TOTAL 282 685,56

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) (Cf. Affectation du résultat) **1 425 280.92 €**

LES DEPENSES D'EXPLOITATION

OPERATION D'INVESTISSEMENT

👉 Programmation pluriannuelle du SMNEP 2009 – 2012

N°	Libellé	Dépenses	
		RAR	Crédits nouveaux
404	Usine de Lespielle		
602	Modernisation Arthez d'Asson Tr 1		
605	Etude des périmètres de protection	8 243,00	7 000,00
701	Liaison Castillon - Viella		
702	Mise en conformité des périmètres de protection de Bordes	2 876,00	
901	Maison de l'Eau	591 973,00	
902	Château d'eau de Viella		
903	Liaison Castillon - Lembeye		357 000,00
904	Actualisation Schéma Directeur	191 846,00	
905	3eme réservoir Buros	168 899,00	
906	Réhabilitation du réservoir de Pontacq	214 281,00	86 000,00
908	Réhabilitation château d'eau de Sedzère	341 212,00	60 000,00
910	Modernisation Arthez d'Asson Tr 2		340 000,00
911	Optimisation captage des Aygues		500 000,00
912	Sécurisation Arthez - Baudreix		500 000,00
913	Recherche en eau Arrious et Pourrios	11 679,00	
914	Modélisation Baliros Pardies	59 690,00	40 000,00
1001	Modernisation Arthez d'Asson Tr 3		100 000,00
1004	Mise en conformité Burosse-Mendousse	22 635,00	50 000,00
1005	Etude potentiel hydroélectrique des Aygues	10 000,00	
1007	Renvouellement réseau		1 731 184,00
1008	Télérelève des compteurs	80 726,00	5 000,00
1009	Station d'alerte d'Arthez-d'Asson	132 996,00	
1010	Traitement des boues d'Arthez-d'Asson	197 340,00	
1101	Acquisition matériel AAC Bordes		15 000,00
1102	Etude aquifère AAC Bordes		15 000,00

2 034 126,00 3 806 184,00

16 – EMPRUNTS EN EUROS. (Cf. tableau des emprunts 66111) **206 971 €**

020 – DEPENSES IMPREVUES : **20 000 €**

040 – OPERATION D'ORDRE REPRISE DES SUBVENTIONS (Cf. tableau recette de fonctionnement 042) : **282 686 €**

041 – OPERATIONS PATRIMONIALES CREANCES SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA : **673 042 €**

LES RECETTES D'EXPLOITATION

13 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

N°	Libellé	Recettes	
		CG	AEAG
404	Usine de Lespielle		486 971,84
602	Modernisation Arthez d'Asson Tr 1		23 450,00
605	Etude des périmètres de protection		
701	Liaison Castillon - Viella		293 150,00
702	Mise en conformité des PP Bordes	25 302,40	47 500,00
901	Maison de l'Eau		
902	Château d'eau de Viella	79 350,00	
903	Liaison Castillon - Lembeye		
904	Actualisation Schéma Directeur	49 500,00	132 500,00
905	3eme réservoir Buros	350 000,00	
906	Réhabilitation du réservoir de Pontacq		
908	Réhabilitation château d'eau de Sedzère		
910	Modernisation Arthez d'Asson Tr 2	105 000,00	111 210,00
911	Optimisation captage des Aygues		
912	Sécurisation Arthez - Baudreix		
913	Recherche en eau Arrious et Pourrios	4 200,00	
914	Modélisation Baliros Pardies	23 400,00	
1001	Modernisation Arthez d'Asson Tr 3		
1004	Mise en conformité Burosse-Mendousse		
1005	Etude potentiel hydroélectrique des Aygues		
1007	Renouvellement réseau		
1008	Télérelève des compteurs		
1009	Station d'alerte d'Arthez-d'Asson		
1010	Traitement des boues d'Arthez-d'Asson		
1101	Acquisition matériel AAC Bordes		
1102	Etude aquifère AAC Bordes		

RAR	104 652,40	510 421,84
Nouvelles subventions	532 100,00	584 360,00

↓
1 116 459

10 - DOTATIONS.

1068 Autres réserves (Cf. Affectation du résultat): **577 875 €**

27 –AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

2762 Créances sur transfert de droits à déduction de TVA **340 050 €**

040 - Opérations d'ordre de transfert entre section.

Cf. tableau 6811 – Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles: **922 186 €**

040 - Opérations patrimoniales.

Cf. Dépenses d'investissement 041 : **673 042 €**

Restes à réaliser N-1 : 2 034 126 €

 Délibération « Vote du budget primitif 2011 ».

Questions diverses.

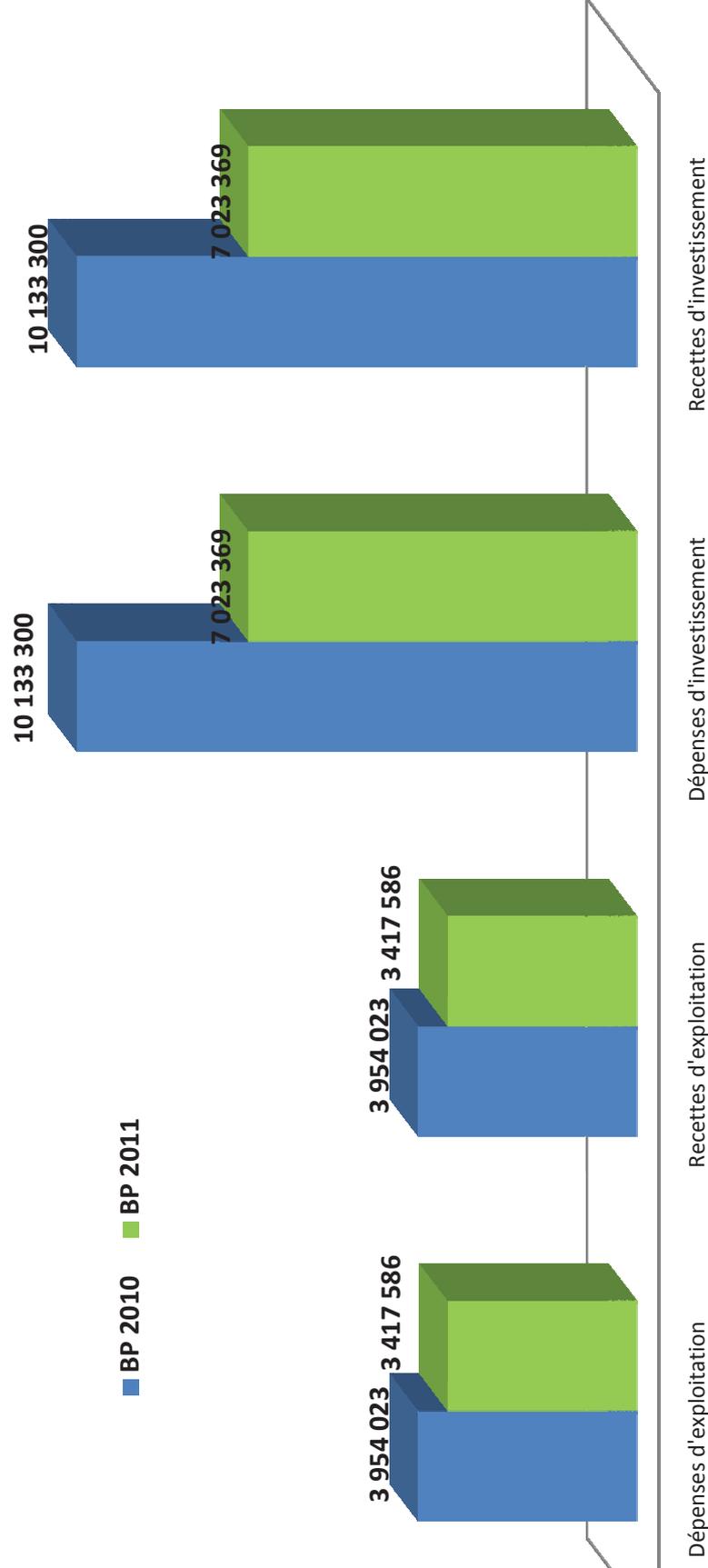
Maison de l'Eau :

 Délibération « Construction de la Maison de l'Eau à BUROS – Approbation avenants n°2 aux marchés de travaux ».

 Délibération « Construction de la Maison de l'Eau à BUROS – Approbation lettre de commande ».



Evolution budget 2010 - 2011





PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU SMNEP 2009 - 2012

- 404 – Usine de Lespielle** **S**
Coût total : 4.910 K€ TTC
Subventions : 3.277 K€
SMNEP : 1.633 K€
Planning : mise en service le 02 mai 09
- 405 – Château d'eau de Castillon** **S**
Coût total : 1.646 K€ TTC
Subventions : 676 K€
SMNEP : 970 K€
Planning : réception avril 09
- 406 – Raccordement du SIAEP de Nay** **S**
Coût total : 1.394 K€ TTC
Subventions : 192 K€
SMNEP : 563 K€
Syndicat partenaire : 639 K€
Opération solidée en avril 2009
- 602 – Modernisation Arthez d'Asson Tr1** **S**
Coût total : 397 K€ TTC
Subventions : 117 K€
SMNEP : 280 K€
Planning : réception mai 09
- 605 – Etude des périmètres de protection :**
Finalisation de l'ensemble des PP du SMNEP (étude hydrogéologique agréé, géomètre...)
Budget 2009 : 25 K€
Budget 2010 : 7 K€
Budget 2011 : 7 K€ TTC
Subvention : 0
- 701 – Liaison Castillon - Viella** **S**
Coût total : 6.674 K€ TTC
Subventions : 3.375 K€
SMNEP : 2.162 K€
Syndicats partenaires : 1.137 K€
Planning : réception le 16 décembre 2009
- 702 – Mise en conformité des périmètres de protection sur les forages de Bordes :** **S**
Montant marché : 381 K€ TTC
Budget 2009 : 460 K€
Subventions : 156 K€
SMNEP : 304 K€
Planning : réception le 28 septembre 2010.
- 703 – Liaisons Lalongue – Lespielle - Castillon :**
Coût total : 3.272 K€ TTC
Subventions : 633 K€
SMNEP : 2.638 K€
- Mission d'assistance suivi DSP – SP 2000** **S**
Montant marché : 31 K€ TTC
Subventions : CG64
Planning : juin 09 – déc 10
- 901 – Maison de l'Eau :**
Coût estimatif : 1.160 M € TTC
Budget 2009 : 400 K€
Budget 2010 : 700 K€
Subventions : 0
Planning : Travaux démarré en mai 10. Fin des travaux prévue pour fin mars 2011.
- 902 – Château d'eau de Viella** **S**
Montant marché : 413 K€ TTC
Budget 2009 : 119,6 K€
SMNEP : 160,4 K€
Syndicats partenaires : 133 K€
Planning : Réception définitive le 4 février 2010.
- 903 – Liaison Castillon - Lembeye :**
Coût estimatif : A redéfinir
Budget 2011 : 357 K€
Subventions : ? **Solliciter /AEAG et le CG 64**
Planning : cahier des charges prévu pour 2011 avec SIAEP Lembeye/CG/AEAG
- 904 – Actualisation du Schéma Directeur :**
Bourrage Arthez d'Asson – Bordes, Captage total Aygüe Blanche et Aygüe Nègre, Captage puits sur Baudreix et Bailleurs, renouvellement réseau...
Coût total : 197 K€ TTC
Budget 2010 : 25 K€
Subventions : 132 K€ AEAG, 49,5 K€ CG64
Planning : Lancement de l'étude le 8 décembre. 16 mois d'étude. Fin de mission prévue pour début 2012.
- 905 - Création d'un 3^{ème} réservoir à Buros (5000 m³) :**
Coût total : 1.005 M € TTC
Budget 2009 : 900 K€
Budget 2010 : 150 K€
Subventions : CG64 : 350 K€
Planning : Travaux démarré en mai 10. Travaux réceptionnés provisoirement en décembre 2010.
- 906 – Réhabilitation du réservoir de Pontacq :**
Coût total : 273 K€ TTC
Budget 2009 : 300 K€
Budget 2010 : -50 K€
DMI 2010 : 50 K€
Budget 2011 : 86 K€
Subventions : 0
Planning : Réception des travaux prévue pour fin mars 2011.
- 907 – Modernisation des Aygues :**
Coût estimatif : 260 K€ TTC
Budget 2009 : 114 K€
DMI 2010 : 146 K€
Planning : AVP juin 10. L'avancement du programme de travaux est en attente d'un accord avec la commune de Louvié-Juzon.
- 908 - Réhabilitation du château d'eau de Sedzère :**
Coût estimatif : 425 K€ TTC
Budget 2009 : 300 K€
Budget 2010 : 100 K€
DMI 2010 : 50 K€
Budget 2011 : 60 K€
Subventions : 0
Planning : Entrepris retenue. Démarrage des travaux pour décembre 2010 (durée 3 mois).
- 909 - Station d'alerte du Gave de Pau :** **S**
Coût total : 134,9 K€ TTC
Budget 2009 : 135 K€
Subventions : 88,5 K€
SMNEP : 46,4 K€
Planning : Réception mai 09
- 910 - Modernisation Arthez d'Asson Tr2 :**
Coût estimatif : 340K€ TTC
Budget 2009 : 710 K€
DMI 2010 : - 370 K€
Budget 2011 : 340 K€
Subvention : 105 K€ CG64, 111,2 K€ AEAG (A confirmer)
Planning : DCE à finaliser rapidement. Les travaux seront lancés conjointement à la phase de mise en valeur de la station.
- 911 - Optimisation captage des Aygues :**
Budget 2011 : 500 K€
Subventions : ? **Solliciter /AEAG et le CG 64**
Planning : Découlera du SDAEP et du programme 907
- 912 - Sécurisation liaison Arthez - Baudreix :**
Budget 2011 : 500 K€
Subventions : ? **Solliciter /AEAG et le CG 64**
Planning : Découlera du SDAEP
- 913 - Recherche en eau Artinois et Pourriots :**
Coût phase 1 : 23 K€ TTC
Coût phase 2 : 17 K€ TTC
Budget DMI - 2009 : 20 K€
BP 2010 : 20 K€
Subventions : 9 K€ CG64
Planning : juin 09 – décembre 09 pour la phase 1. La phase 2 a été lancée en 2010 et se poursuivra en 2011.
- 914 – Modélisation du champ captant de Bailleurs et Pardies-Piétat :**
Coût total : 93,5 K€ TTC
Budget 2011 : 100 K€
Subventions : 23,4 K€ CG64 (à confirmer)
Planning : lancement de l'étude 2eme trimestre 2011., pour une durée de 18 mois
- 1001 - Mise en valeur de l'usine d'Arthez-d'Asson :**
Coût estimatif : 100 K€
Subventions : 0
Budget 2010 : 60 K€
Budget 2011 : 40 K€
Planning : DCE à finaliser rapidement. Les travaux seront lancés conjointement à la deuxième phase de modernisation.
- 1004 – Mise en conformité Burosse-Mendousse :**
Coût estimatif : 75 K€ TTC
Budget 2010 : 25 K€
Budget 2011 : 50 K€
Subventions : ? **Solliciter /AEAG et le CG 64**
Planning : lancer la consultation pour la MOE.
- 1005 – Etude potentiel hydroélectrique des Aygues :**
Coût estimatif : 10 K€ TTC
Budget 2010 : 10 K€
- 1006 – Acquisition matériel terrain :** **S**
Coût estimatif : 20 K€ TTC
Budget 2010 : 20 K€
DMI 2010 : 10 K€
Planning : réceptionné en 2010.
- 1007 – Renouvellement réseau :**
Coût estimatif : ??? K€ TTC
Budget 2011 : 1,7 M €
- 1008 – Télérelève des compteurs :**
Coût estimatif : 80 K€ TTC
DMI 2010 : 80 K€
BP 2011 : 5 K€
Planning : En cours. Les travaux devraient être réceptionnés fin mars 2011.
- 1009 – Station d'alerte Arthez-d'Asson :**
Coût estimatif : 150 K€ TTC
DMI 2010 : 150 K€
Subventions : ? **Solliciter /AEAG et le CG 64**
Planning : En cours de consultation. Les travaux sont prévus pour juin 2011.
- 1010 – Traitement des boues d'Arthez-d'Asson :**
Coût estimatif : 200 K€ TTC
DMI 2010 : 200 K€
- 1101 – Acquisition matériel AAC Bordes :**
Coût estimatif : 15 K€ TTC
BP 2011 : 15 K€
- 1102 – Etude aquifère AAC Bordes :**
Coût estimatif : 15 K€ TTC
BP 2011 : 15 K€
Subventions : ? **Solliciter /AEAG et le CG 64**

XXX : Programme de travaux inscrit aux budgets antérieurs,
XXX : Programme de travaux voté en 2009 (BP et DM),
XXX : Programme de travaux voté en 2010 (BP et DM),
XXX : Programme de travaux voté en 2011 (BP et DM),



Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU

Séance du 10 mars 2011

OBJET : Approbation du compte administratif 2010.

Date de la convocation : 8 février 2011

L'an deux mille onze et le dix du mois de mars à neuf heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Etaient présents : CABARROU, CAZENAVE, DE CANET, GARROT, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, PEYS, POUBLAN et PRUDHOMME

Etaient absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 12

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 12

Procuration : M LEROY donne procuration à M PRUDHOMME

M DE CANET a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2010 et arrête ainsi les comptes

Investissement

Dépenses	Prévus :	9 974 300.00
	Réalisé :	5 959 831.68
	Reste à réaliser :	2 034 126.00
Recettes	Prévus :	9 974 300.00
	Réalisé :	2 586 523.67
	Reste à réaliser :	948 426.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	3 954 023.00
	Réalisé :	1 964 162.79
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévus :	3 954 023.00
	Réalisé :	3 967 319.71
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	507 824.52
Fonctionnement :	2 003 156.92
Résultat global :	2 510 981.44

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS

SYNDICAT d'A.E.P.
du NORD-EST de PAU
80, avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU



Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU

Séance du 10 mars 2011

OBJET : Affectation des résultats 2010.

Date de la convocation : 8 février 2011

L'an deux mille onze et le dix du mois de mars à neuf heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Etaient présents : CABARROU, CAZENAVE, DE CANET, GARROT, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, PEYS, POUBLAN et PRUDHOMME

Etaient absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 12

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 12

Procuration : M LEROY donne procuration à M PRUDHOMME

M DE CANET a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010
CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	2 003 156.92
- Un déficit reporté de :	0
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 003 156.92
- Un excédent d'investissement de :	507 824.52
- Un déficit des restes à réaliser de :	1 085 700.00
Soit un déficit d'investissement de :	577 875.48

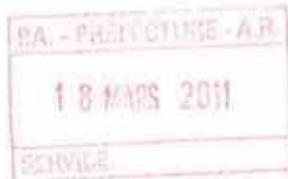
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2010 : EXCEDENT	2 003 156.92
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	577 875.48
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	1 425 281.44
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	507 824.52

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS

SYNDICAT D'A.E.P.
du NORD-EST de PAU
80, avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU



Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU

Séance du 10 mars 2011

OBJET : Approbation du compte de gestion dressé par le percepteur.

Date de la convocation : 8 février 2011

L'an deux mille onze et le dix du mois de mars à neuf heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Étaient présents : CABARROU, CAZENAIVE, DE CANET, GARROT, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, PEYS, POUBLAN et PRUDHOMME

Étaient absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 12

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 12

Procuration : M LEROY donne procuration à M PRUDHOMME

M DE CANET a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé de compte administratif de l'exercice 2010.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

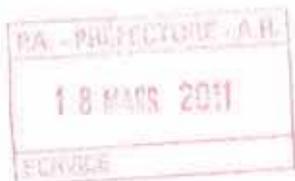
OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL A L'UNANIMITE :

> DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS

SYNDICAT d'A.E.P.
du NORD-EST de PAU
80, avenue Lasbordes
64420 SOUMMOULOU



Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU

Séance du 10 mars 2011

OBJET : Vote du budget primitif 2011.

Date de la convocation : 8 février 2011

L'an deux mille onze et le dix du mois de mars à neuf heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Etaient présents : CABARROU, CAZENAVE, DE CANET, GARROT, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, PEYS, POUBLAN et PRUDHOMME

Etaient absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 12

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 12

Procuration : M LEROY donne procuration à M PRUDHOMME

M DE CANET a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2011.

Investissement

Dépenses	7 023 369
Recettes	4 989 243

Fonctionnement

Dépenses	3 417 586
Recettes	3 417 586

Pour rappel, total budget

Investissement

Dépenses :	7 023 369
Recettes :	7 023 369

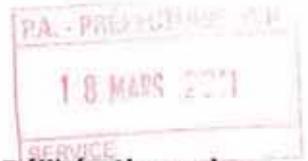
Fonctionnement

Dépenses :	3 417 586
Recettes :	3 417 586

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS

SYNDICAT D'A.E.P.
du NORD EST de PAU
80, avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU



**Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU**

Séance du 10 mars 2011

OBJET : Modification des statuts – changement de siège social.

Date de la convocation : 8 février 2011

L'an deux mille onze et le dix du mois de mars à neuf heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Etaients présents : CABARROU, CAZENAVE, DE CANET, GARROT, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, PEYS, POUBLAN et PRUDHOMME

Etaients absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 12

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 12

Procuration : M LEROY donne procuration à M PRUDHOMME

M DE CANET a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

Monsieur le Président fait part aux membres du Comité Syndical de l'avancement des travaux de construction de la Maison de l'Eau. Compte tenu de la prochaine réception du chantier, Monsieur le Président propose de transférer le siège social du Syndicat Mixte d'AEP du Nord-Est de Pau à compter du 1^{er} juin 2011, à l'adresse suivante :

**Syndicat Mixte d'AEP du Nord-Est de Pau
Maison de l'Eau
Route de Morlaàs
64160 Buros**

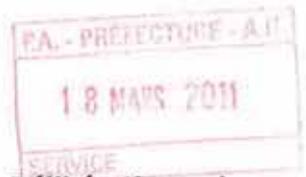
OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL A L'UNANIMITE :

> APPROUVE la modification des statuts relative au changement de siège social à compter du 1^{er} juin 2011.

**Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,**

**LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS**

**SYNDICAT d'A.E.P.
du NORD-EST de PAU
80, avenue Labordes
64420 SOUMOULOU**



**Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU**

Séance du 10 mars 2011

OBJET : Construction de la Maison de l'Eau à BUROS – Approbation avenants n°2 aux marchés de travaux.

Date de la convocation : 8 février 2011

L'an deux mille onze et le dix du mois de mars à neuf heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Etaient présents : CABARROU, CAZENAVE, DE CANET, GARROT, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, PEYS, POUBLAN et PRUDHOMME

Etaient absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 12

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 12

Procuration : M LEROY donne procuration à M PRUDHOMME

M DE CANET a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

Monsieur le Président fait part aux membres du Comité Syndical de l'avancement des travaux de construction de la Maison de l'Eau et du Réservoir à BUROS.

Il expose, cependant, qu'il convient de passer d'autres avenants en plus et moins values, pour des modifications et travaux supplémentaires avec les entreprises suivantes :

➤ **Avenant n°1 (en moins value)** au marché de travaux avec l'entreprise S.M.T.P. VIGNEAU, titulaire du lot n°00 - VRD, pour un montant de <-2 941.00 €> H.T., soit <-3 517.44 €> TTC, concernant la suppression du portail prévu dans le marché.

➤ **Avenant n°1 (en moins value)** au marché de travaux avec l'entreprise SARL AYPHASSORHO, titulaire du lot n°07 – Plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation, pour un montant de <-596.49 €> H.T., soit <-713.40 €> TTC, concernant la suppression de l'évier inox prévu dans le marché.

Ces avenants sont inférieurs à 5% de leur marché initial.

➤ **Avenant n°1 (en plus value)** au marché de travaux avec l'entreprise SAS MARQUET, titulaire du lot n°06 – Menuiserie intérieure, pour un montant de 1 077.94 € H.T., soit 1 289.22 € TTC, concernant la suppression des étagères en bois exotique dans les bureaux du Président, du secrétariat, du Directeur, de la salle de réunion et du bureau d'études, et le rajout de 2 blocs porte au bâtiment 2 (gaine technique) et d'un meuble complémentaire à la cafétéria.

➤ **Avenant n°1 (en plus value)** au marché de travaux avec l'entreprise SAS NOVELEC, titulaire du lot n°08 - Electricité, pour un montant de 9 463.86 € H.T., soit 11 318.78 € TTC, concernant la réalisation des options n°2-3-4 prévues au marché initial, soit la fourniture et la mise en place d'un onduleur, l'installation d'un autocommutateur téléphonique et d'une alarme intrusion, plus la mise en œuvre d'une alimentation électrique pour le portail motorisé.

Ces avenants sont supérieurs à 5% de leur marché initial.

Monsieur le Président sollicite l'avis du Comité Syndical.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL A L'UNANIMITE :

> ACCEPTE les termes des avenants ci-dessus présentés

> CHARGE Monsieur le Président de leur signature.

**Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,**

**LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS**

**SYNDICAT d'A.E.P.
du NORD-EST de PAU
80, avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU**



Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU

Séance du 10 mars 2011

OBJET : Construction de la Maison de l'Eau à BUROS – Approbation lettre de commande.

Date de la convocation : 8 février 2011

L'an deux mille onze et le dix du mois de mars à neuf heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Etaient présents : CABARROU, CAZENAIVE, DE CANET, GARROT, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, PEYS, POUBLAN et PRUDHOMME

Etaient absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 12

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 12

Procuration : M LEROY donne procuration à M PRUDHOMME

M DE CANET a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

M. le Président informe les membres du Comité Syndical de l'avancement des travaux de construction de la Maison de l'Eau sur la Commune de BUROS.

Il expose cependant qu'il conviendrait d'apporter des modifications sur ce bâtiment avec la mise en place d'un portail automatique coulissant plus résistant en lieu et place d'un portail manuel.

Après consultation auprès de 3 entreprises spécialisées dans ce domaine, il s'avère que la proposition de la **SARL PYRENEES AUTOMATISMES** est mieux disante pour un montant de **5 580.50 € H.T.**

M. le Président propose de retenir l'offre de la **SARL PYRENEES AUTOMATISMES**, mieux disante, pour un montant de **5 580.50 € H.T., soit 6 674.28 € TTC**, concernant la fourniture et la pose d'un portail automatique coulissant.

M. le Président donne lecture de la lettre de commande.

M. le Président sollicite l'avis du Comité Syndical.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL A L'UNANIMITE :

> ACCEPTE les termes de la lettre de commande ci-dessus présentés

> CHARGE Monsieur le Président de leur signature.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS

SYNDICAT d'A.E.P.
du NORD-EST de PAU
80, avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU



**Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU**

Séance du 10 mars 2011

OBJET : Lancement d'une étude sur l'organisation territoriale du SMNEP et de ses adhérents.

Date de la convocation : 8 février 2011

L'an deux mille onze et le dix du mois de mars à neuf heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Etai^{ent} présents : CABARROU, CAZENAVE, DE CANET, GARROT, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, PEYS, POUBLAN et PRUDHOMME

Etai^{ent} absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 12

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 12

Procuration : M LEROY donne procuration à M PRUDHOMME

M DE CANET a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical les orientations de notre Syndicat, qui par délibération du 12 décembre 2008 approuve la création d'une Maison de l'Eau sur notre territoire de Buros dont la vocation serait d'assurer la gestion administrative, financière, juridique et technique du Syndicat Mixte du Nord-Est de Pau tout en développant une salle pédagogique autour de l'ensemble du thème de l'eau ouvert à tous nos administrés, scolaires, collégiens, lycéens et universitaires.

Le site pourrait assurer ou soutenir la logistique administrative, financière, juridique et technique de nos onze syndicats membres (Lamarque-Pontacq, SIAEP Crouseilles, SIAEP des Enclaves, SIAEP Garlin, SIAEP Lembeye, SIAEP Luys et Gabas, SIAEP Montaner, SIAEP Nay Ouest, SIAEP Plaine de Nay, SIAEP Vallée de l'Ousse et SIAEP Viella).

Afin d'assurer la meilleure optimisation de ce processus, Monsieur le Président propose la réalisation d'une étude sur l'organisation territoriale du SMNEP et de ses adhérents, articulée autour de trois axes :

- Phase 1 : Etat des lieux organisationnel et recensement des besoins,
- Phase 2 : Etat des lieux juridique (analyses des statuts des 11 collectivités adhérentes),
- Phase 3 : Scénarios possibles et conséquences.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL A L'UNANIMITE :

> **SOLLICITE** les aides financières du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,

> **AUTORISE** Mr le Président à engager la consultation par procédure adaptée (art 28 du CMP) afin de recruter un bureau d'études chargé de l'étude d'organisation territoriale du SMNEP et de ses adhérents,

> **AUTORISE** Mr le Président à signer les marchés et à intervenir à la suite de la consultation.

**Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,**

**LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS**

**SYNDICAT d'A.E.P.
du NORD-EST de PAU
80, avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU**



Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU

Séance du 10 mars 2011

OBJET : Château d'eau de Viella – Location emplacement antenne relais ORANGE France.

Date de la convocation : 8 février 2011

L'an deux mille onze et le dix du mois de mars à neuf heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Etaients présents : CABARROU, CAZENAVE, DE CANET, GARROT, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, PEYS, POUBLAN et PRUDHOMME

Etaients absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 12

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 12

Procuration : M LEROY donne procuration à M PRUDHOMME

M DE CANET a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le château d'eau de Viella, situé Lieu-dit SANSOT, 32400 Viella, Section B, Parcelle 555 est équipé d'antenne relais de la société ORANGE France. L'entreprise a sollicité la collectivité afin de remplacer les antennes existantes par des antennes nouvelles générations, sans modification de l'emprise au sol.

Cette modification entrainera la signature d'un nouveau bail et le règlement d'un loyer annuel de 3 000 €.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL A L'UNANIMITE :

> AUTORISE Mr le Président à signer le bail avec ORANGE France.

**Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,**

**LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS**

**SYNDICAT d'A.E.P.
du NORD-EST de PAU
80, avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU**